

# ARFAGRI reparle enfin de mobilité !

Le 2ème forum du programme de mobilité académique ARFAGRI (ARgentine France AGRiculture) s'est tenu en distantiel du 19 au 20 octobre 2021 sur les thématiques de la pandémie et One Health.



Environ 60 participants représentant les 14 écoles françaises et 17 universités argentines d'agronomie et de médecine vétérinaire ont participé à ces deux jours de séminaire. La richesse des échanges, la diversité d'actions présentées, mises en œuvre malgré le contexte sanitaire (cycles de conférences scientifiques, modules de

formation en ligne bilingues, signature des accords de double diplôme) et la forte volonté de reprendre les échanges physiques d'étudiants et d'enseignants-rechercheurs, sont un reflet de la force des liens créés entre établissements grâce au programme!

**Juliette, à la découverte de l'Argentine**



« Un semestre d'études à l'étranger est l'une des meilleures expériences que l'on peut avoir dans une vie. » [Lisez son témoignage](#) sur 6 mois d'expérience et d'immersion en

Argentine.

## **Le Programme ARFAGRI en Bref**

10 projets/15 écoles d'ingénieurs et vétérinaires ont montés des projets avec 16 universités argentines. 150 étudiants ont déjà réalisé une mobilité académique en formation croisée depuis 2015. Ces accords offrent la possibilité aux étudiants inscrits dans les écoles d'enseignement supérieur française en sciences agronomique, agroalimentaire et vétérinaire de partir en mobilité d'un ou deux semestres (3 semestres dans le cadre d'un double-diplôme), ainsi que d'effectuer des stages dans des laboratoires d'universités ou en milieu professionnel. Les étudiants peuvent également bénéficier d'une aide financière spécifique à ce programme. Les cours sont en espagnol et un niveau B1 minimum est requis pour partir. Des cours de perfectionnement en langue sont souvent proposés sur place. Au cours de ce séjour, le logement se fait en colocation avec des étudiants argentins.

## **Qu'est-ce qu'un accord de double diplôme?**

Un accord de double diplôme permet aux deux établissements signataires de proposer aux étudiants volontaires des parcours d'échanges leur offrant in fine l'obtention simultanée du diplôme de chaque établissement. L'étudiant qui s'engage volontairement dans un parcours de double diplôme réalise 3 semestres de formation dans son établissement d'origine, puis 3 semestres de formation dans l'établissement partenaire et enfin réalise son stage de fin d'études avec un co-encadrement des deux établissements. Après son stage, il soutient son mémoire devant une commission composée d'enseignants chercheurs des deux établissements et obtient le diplôme d'ingénieur agronome de chaque université/école.

Contact : Responsables des relations internationales des Ecoles d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire (l'InstitutAgro/AgroCampusOuest-MontpellierSupAgro,

BordeauxSciencesAgro, VetagroSup, AgroSup Dijon, UniLaSalle)